

ASSEMBLEE GENERALE CVCL – Samedi 31 Janvier 2009
Rapport Moral du Président, Hervé DUCHESNE FERCHAL ;

« *Bonjour à tous !*

Je profite de ces dernières heures de Janvier pour vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2009.

Comme vous le savez nous procéderons au cours de cette assemblée générale au renouvellement des membres du comité directeur. C'est un moment important dans la vie de notre association car les personnes que nous désignerons tout à l'heure auront la charge pendant leur mandat de veiller au bon fonctionnement du CVCL

Je tenais, avant de me représenter à nouveau devant vous, encadré d'une équipe renouvelée, à faire le point sur les actions menées au cours des quatre dernières années.

Le première tâche à laquelle nous nous sommes attelés fut de renouer des liens avec la municipalité. Nous nous sommes efforcés au cours des différentes réunions d'être toujours présents et constructifs, rappelant ainsi à la municipalité qu'il y avait sur la commune deux clubs de voile et que le Cercle de voile de Cazaux jouait pleinement son rôle dans le tissu associatif.

Comme vous le savez, les élections municipales de 2008 ont abouti à un changement de municipalité. C'est donc maintenant Monsieur Vernières – que je remercie de sa présence – qui est en charge du dossier des sports.

Nous avons très rapidement fait connaissance et j'ai eu le plaisir de trouver une oreille attentive. Cette écoute s'est très rapidement traduite par des actions en faveur de notre club dont, notamment, la prise en charge des travaux nécessaires sur la grue.

Monsieur Vergnières s'est également engagé à réévaluer notre subvention en l'équilibrant avec celle versée au CVPM mais aussi à nous donner une réponse rapide sur la faisabilité de notre projet de réagencement du hangar.

Concernant ce dernier point, je crois pouvoir dire que nous touchons au but. Le permis de construire a été déposé en mairie le 18 Novembre 2008 et nous devrions donc très rapidement être fixés. L'étude économique a également été réalisée par les services municipaux. Certes, le coût est important puisque le budget avoisine 90.000 Euros.

Il va donc falloir réfléchir au financement de ce projet. Pour mémoire, deux espaces ouverts au public : une salle de 100 m2, un bureau d'accueil pour l'école de voile et, à l'étage, un bureau réservé aux membres du club.

Nous serons ainsi dotés des locaux nécessaires au bon fonctionnement du club.

Il faudra donc prendre rendez-vous avec Monsieur Vernières pour définir l'engagement financier de chacun. Notre club ne pourra pas, sans nuire à son fonctionnement, en supporter seul le poids.

Par le passé, nous avons toujours su répondre présents : création du port, construction des différents locaux excepté le hangar, implantation de la grue sont les preuves toujours renouvelées de la volonté des membres de faire vivre le club.

Je suis sûr que Monsieur Vernières en est conscient et qu'il saura en témoigner au plus haut.

Espérons aussi que la volonté de la nouvelle municipalité de réduire la fracture entre La Teste et Cazaux se traduise pour notre club par une prise en charge rapide de ce projet.

Je parlais à l'instant des travaux réalisés par le passé. Ces quatre dernières années ont, elles aussi, été chargées : réfection et installation du ponton flottant, réhabilitation du petit ponton en bois, construction de la palissade en bois mais aussi pompage régulier dans le port afin d'en maintenir la profondeur et l'accès.

Pour l'instant ces travaux ont toujours été réalisés par des membres du club ; ce qui en a fortement réduit les coûts. Malheureusement, il faut constater que le renouvellement des bénévoles est relativement faible. Pourtant, la liste des actions à mener reste longue : agrandissement de la plateforme au bout du ponton, remise en état de la digue est, peinture de la grue et, bien sûr si tout va bien, les travaux d'agencement du hangar.

L'investissement de chacun est important. N'oublions que nous faisons partie d'un club de voile régi par la loi sur les associations. Les cotisations que nous versons ne sont pas un droit à consommer. Un club n'existe que par la volonté commune de ses membres et par l'engagement de chacun à la hauteur de ce qu'il peut donner.

Tous les ans nous accueillons de nouveaux membres. Sachons les intégrer et communiquer avec eux. Profitons de ce renouveau pour assurer l'avenir du CVCL

Je le disais à l'instant, le club est en évolution constante : 228 licenciés en 2004 – 309 fin 2008. Nous sommes encore le troisième club aquitain. Cette augmentation du nombre de licenciés est certes due à la prise obligatoire de la licence dans le montant de l'adhésion mais aussi et surtout au développement de l'activité sportive des jeunes.

Ce n'est pas moins de 180 jeunes testerins qui passent au CVCL tous les ans. Certains, dans le cadre de la voile scolaire, ont la possibilité – grâce à l'engagement financier de la commune – de s'initier à la voile pendant une semaine.

D'autres, ils étaient cette année une cinquantaine, profitent de l'opération que nous avons mise en place, bénéficiant ainsi de la possibilité de pratiquer la voile pendant un an et de participer à leur première régates. Certes, cette opération a un coût financier car son succès nous a obligés à augmenter notre encadrement. Mais les résultats sont encourageants : 15 débutants sélectionnés pour le Critérium départemental, 13 jeune sur le circuit régional et national dont 9 Optimist et 2 Laser ayant bénéficié de cette opération. A noter également qu'au cours de la saison 2008, 6 jeunes se sont initiés à la pratique du Catamaran et ont même traversé le lac pour participer aux régates organisés à Sanguinet.

Outre les jeunes passant au CVCL, il faut savoir qu'un nombre équivalent d'enfants bénéficient de la voile scolaire sur le club du CVPM et que ce dernier propose également depuis 2008 la même formule que nous.

Ce n'est donc pas moins de 350 testerins qui tous les ans sont sensibilisés à la voile. Nous avons dans ces jeunes que nous touchons l'avenir de nos clubs. Nous en avons pris conscience. Nos amis du CVPM semblent suivre le même chemin. Il y a donc à La Teste le potentiel pour que la Voile - qui regroupe entre nos deux clubs quelques 480 licenciés - se mobilise pour le développement de la pratique sportive.

Pourquoi ne pas imaginer, afin de pérenniser le développement de cette activité, une action commune entre le CVCL et le CVPM ?

Il me semble que nous pourrions mettre en place un projet permettant d'optimiser l'utilisation de nos structures, de nos cadres et de nos expériences.

Il ne s'agit, bien sûr, nullement d'envisager une fusion entre les deux clubs. Nous sommes, je pense, viscéralement attachés à nos identités. Mais plus j'y réfléchis et plus je suis certain qu'il s'agit là d'une formidable opportunité pour le développement de la voile sportive sur la commune.

Ce n'est pour l'instant qu'une idée et, si vous m'y autorisez, nous pourrions l'approfondir et la travailler avec les responsables du CVPM.

Quel que soit le type de pratique, il faut de toute façon un bateau. Nous nous sommes efforcés au cours de ces quatre dernières années de renouveler notre flotte vieillissante de catamarans et de dériveurs . Ce ne sont pas moins de 65.000 € qui ont été investis dans ce rajeunissement.

Il sera nécessaire en 2009 de concentrer nos efforts sur le matériel de compétition afin de renouveler petit à petit notre flotte. Nos Optimist ont maintenant plus de 8 ans et les Laser ne sont pas loin de la majorité. De plus, il est important de noter que ce type de bateau est avantageux pour un club car utilisable de 14 à 20 ans sur les championnats de jeunes.

A part les 2420 financés par un emprunt, nos achats de matériel ont toujours été payés sur notre trésorerie.

Ceci m'amène tout naturellement à faire un petit point financier.

Tout va bien ! Notre trésorerie, je vous le disais à l'instant, est bonne, nous permettant ainsi d'assumer le fonctionnement du club. A noter en 2008 une légère baisse des cotisations compensée par une augmentation des participations ponton ainsi que du parking Voile légère.

A noter également la progression du chiffre réalisée par l'Ecole de voile.

Nous vous proposerons tout à l'heure d'accepter une augmentation de 3 % de nos cotisations. Concernant leur règlement, il serait bien de revenir à un fonctionnement plus normal. Bien que la majorité d'entre nous retourne rapidement leurs adhésions, un certain nombre prennent beaucoup de liberté. En effet, il n'est pas normal de recevoir des renouvellements au mois de Juillet, voire même pour quelques uns bien plus tard. Il faut que nous soyons vigilants. Le secrétaire et le trésorier ne sont pas là pour faire la police mais s'il le faut ils sauront jouer du sifflet.

A noter également que peu d'entre nous retournent avec leur feuille de cotisation leur attestation d'assurance. La licence ne couvre pas votre bateau quand il est à terre ou dans le port. Nous n'avons eu pour l'instant que peu de dégâts lors des différentes tempêtes mais nul ne sait ce que nous réserve l'avenir. Le club est responsable par rapport à ses membres du respect du règlement intérieur qui stipule que les bateaux doivent être assurés et, pour le comité directeur, la seule façon de le vérifier est de recevoir votre attestation d'assurance.

Nous avons un peu péché au cours de ces quatre dernières années sur quelques points de fonctionnement de ce type. Mais je pense que l'arrivée de nouvelles personnes au comité directeur nous permettra de redresser la barre.

Je voudrais maintenant faire le point sur le fonctionnement de notre école de voile. Un grand nombre d'entre vous est au courant du licenciement de Franck Leroy pour raison médicale. Nous avons, pour le remplacer, engagé Gaëtan Renard que nous avons pu voir à l'œuvre puisqu'il était déjà parmi nous depuis le mois d'Avril. Remercions le premier pour le travail qu'il a pu accomplir au club et souhaitons à Gaëtan de s'accomplir pleinement dans la tâche qui l'attend.

Il est important que notre permanent se concentre sur le fonctionnement de l'école de voile.

Nous lui avons fixé pour objectif de tendre vers l'équilibre financier. En effet, nous sommes persuadés que l'avenir de notre école de voile passe par son indépendance financière. Il faut être conscients que la diminution d'investissement de chacun pour des raisons diverses dans la vie de notre association pourrait remettre en question le fonctionnement établi.

Nous avons pu constater cette année que le travail de prospection réalisé sous la houlette de Francis a porté ses fruits. Certes, notre école de voile souffre pour son développement de son emplacement. Nul ne peut contester que des clubs tels que le CVA ou le CVPM bénéficient d'un emplacement commercial plus porteur. Nous avons par le passé compensé ce déficit de clientèle de particuliers par le développement de l'activité Groupes. Or il convient de constater que l'engagement des collectivités a tendance à se réduire, ceci entraînant une diminution du nombre de groupes ou de participants par groupe

Le développement de notre école de voile passera donc par la mise en place de nouveaux produits. Plusieurs pistes sont déjà suivies : développement de stages multi-activités tels que stages voile-plongée ou bien encore voile-tennis ; l'organisation de stages intensifs permettant aux participants d'acquérir les bases nécessaires à la navigation.

Il est également important de développer notre activité tout au long de l'année. Nous accueillons depuis deux ans des handicapés mentaux. Pourquoi ne pas développer cette activité, d'autres foyers sont demandeurs.

Il est maintenant à la mode d'emmener les élèves de 6^{ème} ou de 2^{nde} suivre des séjours d'intégration. Sachons nous faire connaître auprès des différents établissements.

N'oublions pas non plus le travail de prospection auprès des comités d'entreprises.

Essayons également de valoriser notre matériel en développant l'activité voile libre.

Nous avons également demandé à Gaëtan de mettre en place un suivi des enfants de l'école de sport. Il est important d'être exigeant sur la qualité de l'enseignement que nous leur dispensons et sur la discipline nécessaire à la pratique de la voile et ce, dès le début. Je me suis pour ma part engagé à l'aider dans cette démarche mais il serait bien que d'autres viennent avec nous y réfléchir. Je compte également sur les parents des enfants déjà présents pour nous rejoindre.

Comme vous le savez nous organisons tous les ans des régates figurant au calendrier fédéral. Ce ne sont pas moins que de 2.400 concurrents qui sont venus participer depuis quatre ans à ces épreuves. Pour mémoire : 2 coupes d'Aquitaine, 2 Inter-ligues Optimist, 5 Ligues, 1 Inter-ligue 420, 2 inter-ligues Europe, 2 Ligues et inter-ligues VRC, 4 Drag's Cup dont 1 national Dragons et, pour finir, un championnat de France des habitables transportables.

Ces organisations sont nécessaires pour notre club. Le gain financier de certaines de ces épreuves n'est pas négligeable pour nos finances. Elles permettent également au CVCL d'être reconnu au niveau fédéral mais aussi et surtout elles donnent l'occasion aux membres s'investissant dans leur fonctionnement d'œuvrer ensemble pour la réussite de ces épreuves.

La saison 2009 sera moins chargée car il est nécessaire que nous avancions dans les travaux du club. Nous aurons tout de même au calendrier une Inter-ligue Laser pour le week-end de Pâques et, bien sûr, la Drag's Cup.

Que ceux qui n'ont pas encore osé nous rejoindre sautent le pas. Nous avons besoin de l'investissement de tous pour être à la hauteur de ces défis.

Pierre et Francis, les capitaines de flotte Croiseurs et Voile légère, feront le point un peu plus tard sur la saison 2008. Je voudrais pour ma part les remercier en votre nom. Francis a su redynamiser la pratique de la voile légère. Certes il s'agit là d'un début mais nous ne pouvons que nous féliciter de cette nouvelle dynamique qui s'est traduite en 2007 par un remodelage de notre parking Voile légère et en 2008 par la mise en place d'un calendrier de régates.

Pierre a organisé depuis deux ans la vie sportive de nos croiseurs : calendrier, classements, règlement de championnats mais aussi organisation de la jauge. Philippe et Alain Duval qui l'avaient précédé dans ces tâches savent combien elles sont difficiles.

Nous avons en 2008 organisé des régates communes à la Voile légère et aux croiseurs. Il sera nécessaire de poursuivre dans cette voie. Elles permettent aux membres du CVCL évoluant sur des supports différents de se retrouver et ces moments de convivialité partagés après l'effort sont importants pour la vie de notre association.

Avant de conclure je tiens à insister sur l'engagement de chacun dans la vie de notre club. Certes son activité témoigne de son dynamisme et les quelques 5400 heures de bénévolat comptabilisées prouvent l'engagement et l'attachement de ses membres à son existence. Notre école de voile se développe ; l'activité des croiseurs est constante ; la voile légère recommence à naviguer et nos jeunes sont présents sur le circuit national et même international pour Zoé et Alexis. Mais il faut faire attention car il s'agit trop souvent des mêmes personnes qui donnent de leur temps et il convient de ne pas abuser d'elles. Elles pourraient s'en lasser et que deviendrait le club ? Les tâches sont nombreuses et chacun doit prendre conscience qu'il lui faut en assumer sa part.

Je tiens à terminer en remerciant les membres du comité directeur qui, avec beaucoup d'amitié, m'ont aidé dans l'accomplissement de ma tâche.